Questions orales

[Traduction]

M. Kempling: Comme d'après le rapport, le Canada n'a pas reçu sa quote-part de nouveaux emplois, de nouveaux investissements ou de programmes de recherche et de développement, malgré l'expansion de la production d'automobiles en Amérique du Nord, le ministre peut-il dire à la Chambre si la répartition actuelle des avantages du pacte de l'automobile sont acceptables, selon lui? Sinon, compte-t-il prendre des mesures pour veiller à ce que le Canada bénéficie davantage du pacte de l'automobile?

(1430)

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je ne peux pas accepter les prémisses de la question de l'honorable député, parce que, au moment de la signature de l'Accord sur l'automobile, le Canada n'avait que 6.7 p. 100 de la production nord-américaine, alors que maintenant nous en avons 12.5 p. 100, et une consommation de 10 p. 100, ce qui veut dire qu'au cours des dix dernières années ce programme a été extrêmement fructueux pour le Canada. Toutefois, il y a encore un espace à combler, et j'ai l'intention de prendre tous les moyens nécessaires pour essayer de le combler.

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE PROPOSÉE PAR LE PREMIER MINISTRE SCHREYER—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à la froideur avec laquelle il a réagi à la question du premier ministre Schreyer, lorsque celui-ci lui a demandé s'il avait l'intention de convoquer une conférence des premiers ministres pour parler du chômage et, en particulier, de la création d'emplois. Le premier ministre a répondu qu'il allait regarder dans ses dossiers pour voir au juste ce qui s'était passé, étant donné que la deuxième demande était arrivée alors qu'il se trouvait à la conférence des pays du Commonwealth. Vu l'importance de la question, le premier ministre a-t-il eu le temps de consulter ses dossiers depuis et a-t-il donné des directives pour que cette conférence, qui serait profitable à tous les Canadiens, ait lieu et est-il prêt à mettre les choses en branle?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai vérifié que j'avais bien répondu à la lettre du premier ministre Schreyer. La position du gouvernement fédéral est en substance que si nos fonctionnaires et éventuellement les ministres des Finances et les ministres de la Main-d'œuvre peuvent obtenir des résultats en se réunissant, comme l'a suggéré le premier ministre Schreyer, nous serons prêts à organiser une conférence fédérale-provinciale des premiers

ministres. Mais, à ce stade, nous n'envisageons pas d'organiser cette conférence tant qu'il n'y aura pas eu un travail préliminaire de fait.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, étant donné que la situation est grave et que nous perdons des milliards de dollars en productivité aussi bien qu'en recettes fiscales, le premier ministre peut-il nous dire s'il a fixé une date précise pour réunir les premiers ministres des provinces afin de discuter cette question très grave? Autrement dit, nous ne pouvons attendre jusqu'à la fin des temps que le gouvernement fasse preuve de quelque initiative.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous ne demandons pas à l'opposition ni aux premiers ministres des provinces d'attendre jusqu'à la fin des temps. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé un excellent programme pour le Canada du point de vue de l'économie ainsi que du point de vue de l'économie de l'énergie. Bien sûr, les premiers ministres provinciaux et l'opposition se sont empressés de le critiquer. Ils ne peuvent, d'une part, nous demander de collaborer avec les provinces et ensuite nous critiquer lorsque, après avoir consulté les provinces, nous mettons notre programme en œuvre.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Tout ce que je veux, c'est que le premier ministre prenne lui-même l'initiative de convoquer aussitôt que possible une conférence des premiers ministres provinciaux . . .

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Red Deer.

OUESTION POSÉE AU CABINET

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, étant donné la déclaration que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a faite au début de la semaine, ainsi que la réponse que le premier ministre vient de donner, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que la politique fédérale qui consiste à gouverner par décret au lieu de consulter les provinces et de collaborer avec elles, comme il en a donné l'exemple lorsqu'il a annoncé les conditions d'admissibilité aux subventions prévues en vertu du programme d'isolation des habitations—indubitablement un empiétement dans un domaine de compétence provinciale—ne serait pas maintenue? Au contraire, le gouvernement va-t-il s'appliquer à mieux administrer les domaines qui relèvent strictement de sa compétence?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Madawaska-Victoria.

[M. Chrétien.]